

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 638f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## La série de séminaires du Conseil de l'Europe sur la traite des êtres humains se poursuit les 1<sup>er</sup> et 2 novembre à Oslo

Strasbourg, 27.10.2006 – Le Conseil de l'Europe et les autorités norvégiennes organisent le quatrième d'une série de séminaires régionaux d'information et de sensibilisation sur la traite des êtres humains, destinée à promouvoir la signature et la ratification de la [Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains](#).

Des spécialistes de huit Etats membres du Conseil de l'Europe participeront à ce séminaire qui se tiendra à Oslo (Norvège) les 1<sup>er</sup> et 2 novembre.

La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et les stratégies nationales dans ce domaine seront présentées par des intervenants du Conseil de l'Europe et des participants venus de Belgique, du Danemark, d'Irlande, de Moldova, des Pays-Bas, de Norvège, de la Fédération de Russie et du Royaume-Uni.

Des responsables des administrations publiques spécialisés dans les droits de l'homme et les questions pénales et des représentants des ONG nationales compétentes contribueront aux échanges de vues sur la Convention du Conseil de l'Europe – le premier traité européen à protéger et promouvoir les droits fondamentaux des victimes de la traite. Le séminaire vise à accroître le nombre de ratifications et de signatures de la Convention (ratifiée à ce jour par l'Autriche, la Moldova et la Roumanie et signée par trente autres Etats).

Un séminaire analogue avait été organisé à Rome les 19 et 20 octobre. La prochaine édition se tiendra à Athènes les 5 et 6 décembre.

Pour plus d'informations, y compris sur le lieu de la conférence, veuillez contacter Hallvard Gorseth, administrateur du Conseil de l'Europe chargé des questions de lutte contre la traite (Tél. +33 3 88 41 32 65 ou mobile +33 6 63 47 80 15).

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.